

LE DEPARTEMENT DE LA LOZERE

**recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle pour la Direction
de la Solidarité Départementale**

UN MEDECIN (H/F) (Médecin territorial)

Missions :

Sous l'autorité du directeur de la Solidarité Départementale et du chef de service Enfance/Famille, le médecin de secteur Enfance Famille assure la responsabilité des missions de prévention de santé et médico-sociale en lien étroit avec le responsable de la mission prévention santé du service.

Ses fonctions non limitatives sont les suivantes :

- Promouvoir la santé et la prévention médico-sociale par la mise en place des consultations de nourrissons, des bilans en école maternelle et des consultations du centre de planification ;
- Protéger l'enfance en danger par des interventions permettant de prévenir les situations de risques et participation à l'évaluation des situations.
- Contrôler les structures d'accueil de la petite enfance et les structures multi-accueil.
- Participer à la réflexion et à la mise en place du projet de service.

Profil :

Docteur en médecine diplômé(e) d'Etat, complété éventuellement par des spécialités, vous avez une parfaite connaissance des champs d'interventions couvrant l'action sociale et médico-sociale. L'expérience des institutions administratives n'est pas requise, mais constitue un atout pour ce poste.

Les généralistes sont les bienvenus.

Ayant le goût du travail en équipe, votre capacité d'analyse ainsi que votre esprit d'initiative seront les garants de votre réussite. Vous possédez des qualités rédactionnelles indéniables, le sens de l'organisation et vous disposez également d'une expérience en petite enfance.

En plus des compétences techniques, les aptitudes nécessaires pour réussir à ce poste sont les suivantes :

- Organisé et méthodique
- Réactif dans la mise à jour des connaissances et des pratiques professionnelles
- Coopérant et ayant le sens du contact humain.
- Sens du travail en équipe.

Le poste est ouvert aux candidats étrangers avec équivalence des diplômes et

maîtrisant le français. L'inscription au Conseil de l'Ordre est indispensable.

Il est proposé :

- un poste de fonctionnaire (grade de médecin territorial) ou à défaut contractuel
- Quotité de temps de travail négociable
- Une rémunération selon l'ancienneté,
- Un véhicule de service
- 35 jours de congés annuels et 18 jours de R.T.T.,
- Des tickets restaurant et autres avantages sociaux

Pour tout renseignement contacter :
Madame Valérie KREMSKI-FREY (Directeur de la Solidarité Départementale) :
04 66 49 66 66

Je vous remercie d'adresser les candidatures (lettre de motivation + CV + dernière situation administrative) à :

Monsieur le Président du Conseil général
Direction de l'Administration générale
Service des Ressources Humaines
Hôtel du Département
Rue de la Rovère BP 24
48001 MENDE CEDEX
ou par mail : drh@cg48.fr